

Les infos

Vendredi 25 janvier 2013



DANSES POLOVTSIENNES

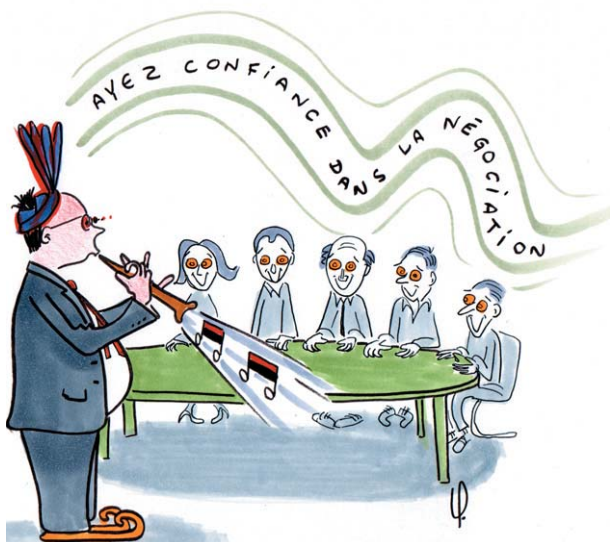
Signe du destin ? l'avant dernière réunion de négociation sur l'emploi se déroulait tandis que l'orchestre « playing for Pleyel » répétait l'air des « danses polovtsiennes » dans le hall. Il ne manquait au chant des flûtes traversières de l'orchestre que le pipo du Directeur des relations sociales ... Dans cette séance, le gros du débat a porté sur la gestion de la mobilité « ordinaire » dans les services centraux, en dehors donc des restructurations qui génèrent des suppressions d'emplois. L'objectif du représentant de la Direction n'était rien moins que de nous endormir au travers d'un texte à rallonge et incompréhensible au lecteur non averti. Cette partie du projet d'accord instaurait officiellement le statut de « mis en mobilité » déjà bien connu dans les centraux, avec un léger bémol : le salarié ne serait plus obligatoirement celui qui prend l'initiative d'être placé dans ce statut ! La CGT a éventé la manœuvre, directement issue de la mécanique de « mobilité forcée » obtenue par le MEDEF dans l'accord interprofessionnel qui vient d'être signé et qui fait rêver notre joueur de flûte : pouvoir déplacer à sa guise les salariés d'un endroit à l'autre et les licencier pour motif individuel s'ils refusent. Il n'y aura pas d'accord avec la CGT si ce n'est pas le salarié qui est à l'initiative de sa mise en mobilité, avons-nous averti. Dans la même veine de l'accord sur « la sécurisation de l'emploi », la « limitation des périodes d'incertitude anxiogène pour les salariés »

et « l'insécurité juridique » qui pèse sur le patronat soumis au contrôle tatillon des juges... se traduit dans le projet par un calendrier préétabli et restreint de consultation des instances représentatives assorti d'une limitation de leurs prérogatives. La cause de l'anxiété du personnel, ce n'est pas la protection que lui apportent les prérogatives des instances qui le représentent, c'est la politique de la Direction et les menaces qu'elle fait peser sur leur emploi a répondu la CGT au Directeur des relations sociales. Le texte complet est disponible sur notre site intranet, vous y trouverez le congé de fin de carrière et la majoration de l'indemnité de fin de carrière destinés à encourager la sortie des retraitables, ce qui n'empêche nullement notre flûtiste de vouloir nous faire signer : « la SG prend l'engagement de maintenir l'âge moyen des départs au-delà de 60 ans » pour faire plaisir à l'administration paraît-il !

FERMETURE DES PSC

Le projet de fermeture des PSC de Paris Réaumur et Bercy est soumis à la consultation du CCE. Rien de nouveau sur la motivation, ce qui confirme notre analyse : ces fermetures n'ont d'autre raison que la contribution de BDDF à la politique de réduction des coûts voulue par la Direction générale. Bémol, l'échelle dépasse largement la fermeture de Nanterre, et augure de bien plus grandes difficultés à gérer les reclassements sur les autres PSC d'Ile de France, du moins si les desiderata des salariés sont pris en compte. D'aucuns ont réclamé une prime majorée à leur habitude pour solder l'affaire. La CGT demande la mise en place d'un recensement des souhaits des salariés et la négociation ensuite des mesures à prendre pour y répondre. Cela nécessitera sûrement la gestion de sureffectif temporaire comme dans d'autres restructurations de BDDF, c'est le prix à payer quand on prétend ne parler que de « simples transferts ». Simple pour ceux qui pilotent tout ça depuis la Défense...

le trait de la semaine



CGT Société Générale

Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68

cgt.sg@wanadoo.fr

Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/

Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT